

PORTO-NOVO, le 19 AOUT 1961

N° 264 /PR/CAB/MAID.

(D)ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SOMMAIRE:
Nomination

- WU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
VU la loi N°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste de emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

AMPLIATIONS:

ORIGINAL.	I	←
JOINT.	I	←
MAID.	4	*
MFPT.	I	
SGCM.	8	—
PCM.	8	
TRESOR.	I	—
INFO-RADIO.	I	—
DP.	2	—
CF.	I	—
SF.	6	—
FB.	I	—
FP.	I	—
CD.	2	—
S/P.P.NOVO.	I	
DEPART.SUD-EST.	I	
INTERESSE.	I	

(D) E C R E T E :

- ARTICLE 1er. - Mr. BOSSOU Alfred, précédemment Préfet par intérim du Département du Sud-Est, est titularisé dans ses fonctions de Préfet du Sud-Est.
ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense,

N. M A G A

M. AROUNA.